

APPEL A CONTRIBUTIONS POUR L'OUVRAGE COLLECTIF :

DES SERVICES A LA PERSONNE A LA SILVER ECONOMIE ?

Comment accompagner le vieillissement de la population à domicile

sur les territoires aujourd'hui et demain ?

Un peu plus de dix ans après la loi Borloo qui a "institutionnalisé" le secteur des services à la personne en France en ayant pour objectifs initiaux de développer l'emploi à et/ou du « domicile » et de professionnaliser les métiers d'intervention... il nous semble opportun de faire un état des lieux de la situation de ce secteur, d'autant plus qu'il se trouve probablement à un moment charnière, en raison du vote et de la mise en œuvre de la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) attendue depuis plusieurs années.

En effet, ce projet de loi a mis en lumière, les tensions inhérentes au secteur des services à la personne et à sa composition hétérogène en termes d'organisations, d'activités, de réglementations, de clients/bénéficiaires (notons par exemple les particuliers employeurs), de projets... La logique de l'action publique et le champ même de la prise en charge du vieillissement peuvent également être interrogés avec l'avènement de la Silver Economie et de la « nouvelle » filière qui en découle qui semble plus se tourner vers des personnes solvables (avec un pouvoir d'achat), et qui recourt à une approche plus technique au travers de la domotique et du numérique. Dans ce cadre, on parle plus de marché, d'innovation produits, et d'opportunités de développement de nouvelles entreprises et d'emplois (et de réponse à des besoins) vis-à-vis de la problématique du vieillissement de la population, que de planification de l'offre sanitaire et médico-sociale.

Peut-être sommes-nous entrés dans une période de « mutation », durant laquelle des évolutions notables vont avoir lieu et remettre en cause au moins partiellement des modèles de pensée, d'intervention, de gestion et économiques ? Et ce, tout en conservant les principales caractéristiques du secteur des services à la personne que sont par exemple : l'intervention auprès de publics fragiles peu ou pas solvables en particulier en milieu rural ; la faible attractivité du secteur et de ses métiers d'intervention ; une qualité de l'emploi et des conditions de travail souvent difficiles (temps partiel, rémunération...); des financements publics contraints, le "poids" de l'emploi direct... tout en s'appuyant sur une ou plusieurs aides humaines et techniques (?).

Dans tous les cas, il est clair que les enjeux liés directement ou indirectement au vieillissement de la population sont considérables.... Puisque à l'horizon 2060, les plus de 60 ans représenteront entre 30 et 40 % de la population totale selon l'Insee (projections de population 2010), soit entre 15 et 20 millions de personnes environ.

Même si l'espérance de vie et la qualité de vie se sont très fortement améliorées par rapport à l'après-guerre, cela pose et va poser plusieurs questions et en particulier comment permettre le maintien à domicile des personnes le plus longtemps possible, que ce soit en ville mais aussi en zone (très) rurale... ? Comment favoriser les actions de prévention de la dépendance et permettre la prise en charge des pathologies du « Grand Age » ou garantir à chacun un accès aux soins minimal ? – Quel(s) rôles vont avoir ou devoir jouer les familles, les aidants... à un moment où les familles parfois se dispersent pour des motifs sociaux et économiques ? – Quel niveau de solidarité et prises en charge financières seront nécessaires – Comment prendre en charge des pathologies/situations parfois de plus en plus lourdes avec des personnels peu qualifiés et eux aussi vieillissants ? - Comment assurer un parcours tout au long de la vie, et plus particulièrement pour les plus âgés ?

Toutefois, il convient de faire attention aux raccourcis, et de considérer aussi que la période qui s'ouvre constitue une période d'opportunités pour répondre différemment aux enjeux sociaux et économiques que nous venons de citer, au travers de nouvelles pratiques, partenariats... Nous pouvons prendre le développement actuel des outils technologiques pour exemple qui commencent (continuent) à se mettre en place au sein de certaines entreprises de services à la personne et d'associations d'aide à domicile... le personnel de ces dernières étant de plus en plus équipé de smartphones. Ainsi, des projets innovants émergent dans de nombreux territoires, parfois (très) ruraux, en mobilisant nombre d'acteurs du domicile dans un sens très large.

Nous attendons donc des contributions qui puissent dépasser le seul état des lieux et diagnostic de la prise en charge actuel des problématiques liées au vieillissement, au travers de mises en perspective, pistes de réflexions, présentation de projets en cours de conception, pratiques...

Les principaux thèmes qui pourront être traités dans le cadre de cet appel à contributions, de manière non exclusive pourront être les suivants :

- Planification et coordination des acteurs d'aide/soins à domicile ;
- Questions de financement, remises en cause du système de tarification... ;
- Questions sur la réglementation, l'application de la loi ASV... ;
- Qualité de l'emploi, conditions de travail et attractivité du secteur ;
- Les (nouvelles) problématiques de gestion d'interventions au domicile ;
- Rôle et évolution de l'encadrement intermédiaire (responsable de secteur...) ;
- Questions de gouvernance des associations, et autres structures non lucratives ;
- Comment garantir l'accès aux soins pour tous quel que soit le territoire ?

- Pratiques de gestion, en particulier de GRH ;
- Maladies professionnelles et santé au travail ;
- Quelles actions de prévention de la dépendance et de prise en charge du Grand Age ? ;
- Evolution(s), changements concernant les métiers d'intervention ;
- Développement des réseaux de franchise ;
- Questions autour du développement de la vente, et des problématiques commerciales notamment pour des structures non lucratives ;
- L'intervention auprès de publics spécifiques (familles, fragiles, personnes aisées...) ;
- Approche(s) en termes d'environnement urbain, d'habitat... d'adaptation du logement ;
- Quelle(s) prise(s) en charge à l'avenir, d'une population vieillissante ? ;
- Quels rôles pourront jouer les familles, les aidants ? Comment les y aider ?
- Comment construire et mettre en œuvre des parcours sur les territoires, notamment ruraux ?
- Quels apports des technologies de l'information et/ou domotique ? ;
- Quid des besoins des particuliers-employeurs ?
- Quel avenir au mode mandataire ?
- Réflexions et/ou propositions sur les politiques publiques contribuant au maintien à domicile ;
- ...

Comité éditorial

Afin d'assurer la qualité du contenu de l'ouvrage, nous avons constitué un comité éditorial qui est composé actuellement de 18 enseignants-chercheurs en Sciences Humaines et Sociales et en Electronique ; et de 15 professionnels, représentants de branche voire d'institutions publiques concernés par la question du vieillissement au domicile.

Les membres du comité éditorial sont présentés dans le tableau (en pages suivantes).

OUVRAGE COLLECTIF SUR LES SAP

DES SERVICES A LA PERSONNE A LA SILVER ECONOMIE ?

Comité éditorial – Version au 10/03/2016

Coordination de l'ouvrage : Sébastien PAYRE

Comité scientifique 18 membres		Comité de « branche » 15 membres	
Laurent Billonnet, Professeur des Universités en Electronique	Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges, Xlim	Marie-France Bernard, Déléguée spéciale auprès de la Direction	Adessadomicile
Magalie Bonnet, Maître de Conférences en Psychologie Clinique	Université de Franche-Comté, Laboratoire de psychologie de l'UFC	Alain Boccard, Directeur Opérationnel Marketing-Communication Animation du réseau	Axeoservices
Elizabeth Bougeois, Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication	Université Toulouse 2, Lerass	Maud Collomb, Directrice adjointe chargée du Développement	Admr
Béatrice Cherrier, Maître de Conférences en Sciences Economiques	Université de Caen, Normandie, Crem	Patrice Deniaud, Président Fondateur	Maintien adom, Maison & services
Gisèle Dambuyant-Wargny, Maître de Conférences en Sociologie	Université Paris 13, Iris	Bernard Descargues, Administrateur	Société Française des Technologies pour l'Autonomie et de Gérontechnologie
Gillonne Desquesnes, Maître de Conférences en Sociologie	Université de Caen, Normandie, Cerrev	Florence Filhols, Responsable de la filière Métier Personnes Agées	Mutualité Française Normandie Ssam
Camille Devaux, Maître de Conférences en Géographie	Université de Caen, Normandie, Eso Caen	Julien Jourdran, Directeur Général	Fedesap
François-Xavier Devetter, Maître de Conférences en Sciences Economiques, HDR	Telecom Lille 1, Clerse	Fabrice Le Nôtre, Chargé de Mission Métiers et Environnement	Fédération Française du Bâtiment Normandie

Annie Dussuet, Maître de Conférences en Sociologie, HDR	Université de Nantes, Cens	Marie-Dominique Lussier, Médecin, Responsable nationale Programme Parcours	Anap
Ilda Ilse Ilima, Maître de Conférences en Sciences de Gestion	Université de Franche-Comté, Crego	Claude Martinez, Responsable d'agence	Adhap Services Albi
Olivier Mareschal, Maître de Conférences en Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	Université de Caen, Normandie, Greyc	Frédéric Rouyer, Directeur	Una Pays d'Alençon-Perche
Annabelle Morel-Brochet, Maître de Conférences en Géographie	Université de Caen, Normandie, Eso Caen	Caroline Selva, Conseillère technique Autonomie et Citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées.	Uniopss
Christophe Pascal, Maître de Conférences en Sciences de Gestion, HDR	Université Jean Moulin Lyon 3, Ifross	Philippe Souquières, Directeur Développement réseau	Age d'Or Services
Sébastien Payre, Maître de Conférences en Sciences de Gestion	Université de Caen, Normandie, Nimec	Mélanie Tocqueville, Direction scientifique, Responsable Pôle expertise et innovation	Iperia, Fepem
Francesca Petrella, Maître de Conférences en Sciences Economiques	Aix-Marseille Université, Lest Cnrs	Olivier Vallee, Directeur des Marchés de l'Assistance à l'Autonomie, Directeur	Legrand France Intervox
Nadine Richez-Battesti, Maître de Conférences en Sciences Economiques	Aix-Marseille Université, Lest Cnrs		
Aline Scouarnec, Professeur des Universités en Sciences de Gestion	Université de Caen, Normandie, Nimec		
Véronique Zardet, Professeur des Universités en Sciences de Gestion	Université Jean Moulin Lyon 3, Iseor		

Contributeurs acceptés :

Cet appel à contributions est ouvert aux :

- dirigeants, gérants, cadres, responsables : en activité de structures de services à la personne voire de SSIAD ou de HAD ;
- intervenant(e)s à domicile (AVS, TISF...) en activité ;
- enseignants-chercheurs, chercheurs (docteurs), voire aux doctorants travaillant sur les problématiques du vieillissement.

Des contributions portées par des professionnels exerçant au sein d'Offices Publics de l'Habitat ou HLM mais aussi dans des entreprises de construction, qui se trouvent confrontés (ou vont l'être) à l'adaptation du domicile au vieillissement de la population, pourront être acceptées.

Les enseignants-chercheurs travaillant avec ces organismes/entreprises et/ou sur cette question pourront également soumettre des intentions quel que soit leur domaine scientifique.

Intention(s) à remettre :

Toute(s) personne(s) souhaitant proposer un chapitre, devra transmettre une intention de contribution par mail au coordonnateur de l'ouvrage : Sébastien Payre (voir page suivante).

Compte tenu de notre volonté de favoriser un dialogue et/ou des présentations d'enseignants-chercheurs et de praticiens, de disciplines et d'horizons multiples, proposer une intention co-écrite par un ou des enseignants-chercheurs et des professionnels en activité constituerait "un plus".

Une même personne ne pourra pas proposer plus de deux intentions pour cet ouvrage.

L'intention devra présenter sur la première page, l'ensemble des coordonnées professionnelles (dont mail et téléphone), la fonction ou le métier exercé actuellement, l'entreprise ou l'association (ou d'autres types de structures) d'exercice de l'activité professionnelle en cours, et/ou l'organisation, l'organisme, l'université de rattachement.

Sur la seconde page, le ou les auteurs doivent présenter le thème de leur proposition, la ou les questions / problématiques en lien avec celui-ci, leurs constats et/ou pistes d'améliorations envisagées... Quelques références bibliographiques (5 à 6) devront figurer en fin de page, aucune citation n'est demandée dans le texte.

Chaque proposition doit être originale, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure ou en cours, dans un autre ouvrage, revue...

Par-là suite, le comité éditorial réalisera une première sélection anonyme des propositions qui auront été reçues et fera part de ses choix au cours du mois de mai 2016.

Echéances prévisionnelles :

Date de remise des intentions : 20 avril 2016.

Sélection des intentions par le comité : 13 mai 2016.

Remise des chapitres (1^{ère} version) : 22 juin 2016 au plus tard.

Retour des évaluations : fin de l'été 2016 – une deuxième évaluation pouvant avoir lieu si besoin.

Remise définitive des communications : 15 octobre 2016.

Les intentions, propositions de chapitres et chapitres définitifs devront être envoyés par mail au coordinateur de l'ouvrage à l'adresse suivante : sebastien.payre@unicaen.fr

Format envisagé des chapitres :

Chaque chapitre qui sera remis ne devra pas excéder 15 pages au maximum. Il devra être rédigé dans un fichier Word, en Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. Il devra comprendre une première page similaire à l'intention (coordonnées...). Le reste du texte devra être entièrement anonyme et ne devra pas comporter de références mentionnant le ou les noms du ou des auteurs.

Chaque proposition devra comprendre : une courte introduction (1 page maximum), 2 à 3 parties, une conclusion (1/2 page maximum). Chaque partie pourra être composée de sous-parties de "premier niveau" uniquement (ex. 1.1, 1.2, 1.3). Les titres de parties devront être rédigés en gras et en majuscules. Les titres de sous-parties devront être rédigés en gras et en italique. Le texte ne devra pas être écrit en gras et/ou en italique (à l'exception des citations pour ce dernier).

Il est demandé aux auteurs d'écrire de manière "simple", sans effet de style et/ou accumulation de concepts peu connus et/ou répandus. Tous les sigles devront être précisés dans le texte. La rédaction se doit d'être simple, clair et accessible à tous types de lecteurs, en particulier de non spécialistes d'une problématique ou d'un domaine de recherche.

Les références bibliographiques devront figurer en fin de chapitre, aucune citation n'est demandée dans le texte mais devront figurer en notes de bas de page. Dix à quinze références (rapports, études, ouvrages, articles de revues uniquement) seront exigées.

L'ouvrage sera publié aux Editions Management & Société, maison d'édition qui publie de nombreux ouvrages et 6 revues scientifiques en gestion (dont la moitié classée HCERES).